

Assemblée Générale du Bridge Club de Meylan

20 Octobre 2021

Edith Alemany ouvrant la séance à 17h 30 souhaite la bienvenue aux 60 membres présents ou représentés.

Elle annonce que P. Saguet vice-président ne peut être présent pour cause de contrôles médicaux et exprime une pensée pour P.Gadelle disparu en décembre 2020.

L'ordre du jour est le suivant

1. Rapport Moral
2. Rapport financier.
3. Renouvellement de nouveaux administrateurs.

1. Rapport moral

Edith Alemany donne lecture du rapport moral.

Suite à la pandémie du Covid, l'Assemblée Générale n'a pas pu se tenir en 2020.

Le club a été fermé 8 mois entre fin Octobre 2020 et fin Juin 2021.

Lors de cette période, la direction du C.T.M. a consenti une réduction de loyer de 50% pendant 4 mois et de 60% pendant 3 mois.

Quand la FFB a mis en place l'organisation de tournois en ligne sur RealBridge, le BCM a organisé 1 tournoi par semaine en Février 2021, puis 2 tournois par semaine en Mars, Avril, Mai et enfin 1 tournoi par semaine en Juin 2021.

Depuis la réouverture du club, un certain nombre de tournois sont organisés sous forme d'Howell afin d'éviter des relais 4 donnes (30 minutes d'attente).

La Coupe des Clubs 2019 vient de se terminer par une finale nationale organisée en ligne. Toutes nos félicitations aux paires Dana-Prévost et Baumgartner-Miscoria qui ont terminé respectivement 1^{ère} et 4^{ème} parmi les 64 paires du comité Dauphiné-Savoie.

Une Coupe des Clubs 2021 est prévue, organisée à peu près sur le même principe : 14 dates sont à choisir et les 7 meilleurs résultats de chaque paire seront retenus pour la qualification en finale nationale. Le jour fixé par le BCM est le jeudi. Les dates seront affichées sur le site et au club.

En ce qui concerne les équipes d'Inter- clubs pour l'année à venir il y a :
6 équipes en D2 et 2 équipes en D3.

Quant à l'enseignement du bridge, trois enseignants poursuivent leur cours:

F. Degiuli (parties dirigées)

P. Saguet (cours d'enchères perfectionnement)

J.L. Vigne (jeu de la carte entraînement à la compétition).

Pour les cours de débutants, il manque un enseignant suite au désistement de la responsable.

Le rapport moral de l'exercice 2020-2021 est soumis au vote à mains levées de l'Assemblée Générale qui l'approuve à l'unanimité.

2. Rapport financier

Séraphin Berthier nous informe qu'il sollicite le renouvellement de son mandat d'administrateur mais qu'il ne poursuivra pas ses fonctions de trésorier pour des raisons de santé. Il annonce la candidature d'Hélène Miscoria pour exercer ces fonctions.

S. Berthier indique que, malgré la fermeture prolongée du club, la situation financière n'est pas catastrophique grâce à :

- la solidarité des membres du club qui ont continué à cotiser malgré une longue absence de bridge en présentiel.
- l'effort du CTM qui a consenti une baisse sérieuse du loyer annuel de 20 475 € à 14 025 € .

Nous remercions une nouvelle fois la direction du CTM.

S. Berthier explique que la situation financière du club est équilibrée mais qu'il faut rester vigilant :

- les dépenses fixes annuelles sont d'environ 26 000 €
- les 21 000 € de recettes nécessaires pour assurer l'équilibre (si on retire les cotisations et les parts de la SCI) proviennent uniquement des droits de table sur lesquels nous reversons à la FFB environ 3 € par paire pour les simultanées et 1,6 € par paire pour les tournois de régularité.

Il faut donc une moyenne de 7-8 tables par tournoi pour assurer l'équilibre financier. Cet objectif est atteignable en recrutant de nouveaux adhérents et en conservant les adhérents actifs actuels.

E. Alemany indique que le BCM a accueilli une compétition Promotion le week-end du 16-17 octobre 2021, ce qui a assuré une recette de 300 € .

Le rapport financier de l'exercice 2020-2021 est soumis au vote à mains levées de l'Assemblée Générale qui l'approuve à l'unanimité.

3. Renouvellement des mandats d'administrateurs sortants

L'Assemblée Générale renouvelle par un vote à mains levées les mandats des administrateurs sortants pour une durée statutaire de 3 ans :

E. Alemany, C. Arsenne, S. Berthier, A. Combey, F. Degiuli, M. Robin, A. Ropert, P. Saguet et J.L. Vigne.

L'Assemblée Générale décide de nommer administrateurs pour une durée statutaire de 3 ans Mesdames Hélène Miscoria et Christine Prudhomme.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été examinés, l'Assemblée Générale se termine à 18h15 pour faire place à un apéritif.